

Rapport de gestion CREIF – Exercice 2021/2022

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion du Comité régional d'équitation d'Ile de France pour l'exercice 2021/2022. Suite au passage à la comptabilité analytique, nous vous présenterons l'évolution depuis l'exercice précédent.

Secteur Sport

1) Recettes sport

	Réalisé 2020/2021	Réalisé 2021/2022	Prévisionnel 2022/2023
Reversement licences	657 852	648 291	620 000
Reversement licences CDE	82 225	0	0
Subventions	392 041	493 631	189 600
<i>Dont plan de relance exceptionnel de la Région</i>		297 000	
Recettes concours	9 610	75 099	80 000
Autres	206 573	169 390	254 000
Dont refacturation à la formation	198 000	108 400	120 000
TOTAL	1 348 301	1 386 411	1 143 600
Evolution		+ 3 %	- 17 %

A noter

- Une diminution des produits liée à la refacturation moins forte du service formation professionnelle, la masse salariale du service ayant été affectée au compte formation.
- L'augmentation des recettes concours est due à la relance des manifestations sportives (le Meeting d'Automne avait en effet été annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire).
- En 2021/2022, **la Région Ile-de-France a octroyé une aide exceptionnelle de 297 000 € pour favoriser la relance de l'activité au sein des clubs**. Cette aide correspond au versement de 1 500 € à 198 clubs. En 2022/2023, les aides conséquentes accordées à titre exceptionnel par la Région Ile-de-France pour soutenir le mouvement sportif lors de la crise sanitaire ne devraient pas être renouvelées.
- A noter qu'à compter de cet exercice, la DFA des CDE ne transite plus par le CREIF mais est reversée directement de la FFE vers les CDE.

2) Charges sport

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Commissions	116 639	275 021	364 500
Développement	381 383	64 273	278 500
Actions de relance	211 767	317 900	0
Fonctionnement	369 712	404 784	366 689
Masse salariale	240 316	196 221	200 000
TOTAL	1 319 818	1 258 199	1 209 689
Evolution		- 5 %	- 4 %

- La reprise du sport signe la reprise de l'activité des commissions, avec une augmentation de 32 % des charges associées sur l'exercice 2021/2022.
- La baisse des dépenses liées au développement est due à la provision de 220 000 € pour les actions liées aux JOP 2024 en 2020/2021. Celles-ci n'a pas été reportée sur l'arrêté 2022 mais est présente à hauteur de 115 000 € sur 2023 (opération obstacles CREIF).
- La baisse de la masse salariale est quant à elle liée au transfert des salaires formation sur le compte concerné.
- Les actions de relance (stages Mon Été ma Région, aide FFE solidaire, plan de relance exceptionnel de la Région) ne seront pas reconduites en 2023.

3) Résultat sport

Le résultat est excédentaire de **128k€**.

Secteur Formation

1) Produits de la formation

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
BPJEPS / AE	1 177 757	795 116	832 000
VETP	11 820	11 980	12 000
DEJEPS DESJEPS	114 200	111 783	115 000
Formation continue	17 936	18 066	8 000
VAE	1 220	-	1 300
Subventions	-	55 794	55 000
Autres	1 986	67 917	-
TOTAL	1 324 919	1 060 656	1 023 300
Evolution		-20 %	-4%

- La baisse notable des produits BPJEPS/AE en 2021/2022 n'est pas imputable à une baisse des effectifs mais à des rentrées exceptionnelles en 2020/2021 (recettes non perçues en 2020 et réforme de l'apprentissage se traduisant par une augmentation des produits venus de l'ARFA).
- Une baisse des produits de la formation continue est prévue en raison de la perte de l'agrément du BFE. La demande devrait donc être moins forte et moins de sessions seront organisées sur l'exercice 2022/2023.
- Les produits « Autres » correspondent à des provisions passées l'an dernier pour les risques et charges ainsi que les dépréciations créances. Il a été décidé de ne pas les renouveler cette année, au regard de l'exercice passé.

2) Charges de la formation

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
BPJEPS / AE	413 038	375 723	425 000
VETP	2 825	6 611	5 000
DEJEPS DESJEPS	85 776	96 717	95 000
ATE	-	5 239	6 000
Formation continue	27 062	28 391	24 000
ARFA	153 028	61 237	63 680
Frais formateurs	16 970	25 237	35 000
Rétrocession aux centres de formation	115 000	-	-
Plan de modernisation des centres de formation	130 000	48 298	10 000
Masse salariale	61 783	156 565	160 000
Autres	243 898	159 409	132 700
<i>Dont refacturation au sport</i>	<i>198 000</i>	<i>108 400</i>	<i>120 000</i>
TOTAL	1 249 381	963 428	956 380
Evolution		- 23 %	- 1 %

- Les charges plus importantes sur 2020/2021 sont imputables à l'ARFA ainsi qu'à deux actions majeures du CREIF en faveur des centres de formation : la rétrocession des heures aux centres de formation ainsi que le plan de modernisation (deux actions déclenchées suite à la réforme de l'apprentissage).
- L'augmentation de la masse salariale est liée à la prise en charge par le compte formation des salaires des permanents affectés au service formation.

3) Résultat formation

Le résultat est de **97 k€**.

Consolidé

En consolidé, le bilan sport et formation sur 2021/2022 est de **225k€**.

Le budget prévisionnel de 2022/2023 est à **l'équilibre** et décliné comme suit :

	Sport	Formation
Charges	1 209 689	956 380
Produits	1 143 600	1 023 300
Résultat	-66 089	66 920

Nous proposons d'affecter le résultat consolidé excédentaire 2021/22 en report à nouveau ; celui étant désormais évalué à 1 200 009 euros.

Virginie Lameger
Trésorière

Florence Ciucci
Trésorière adjointe